



CONSEIL DE QUARTIER

LARREPUNTE – SAINT-MARTIN – CHELITZ – LAHOUE

MAISON DES ASSOCIATIONS DE BIARRITZ

COMPTE - RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU 28 SEPTEMBRE 2015 - 18H

PRESENTS :

Matthieu DARMENDRAIL, Président du Conseil de quartier.

Conseillers :

Collège des habitants : M^{mes} Bénédicte ALLAIN, Sylvie BARRANS, Dominique BIAU, Patricia BLANC, Jacqueline DE LEUSSE, Yvette GENIN et Stéphanie LANUSSE, MM. Alain BODINIER, Alain CHRISTEN, Galery GOURRET-HOUSSEIN, Franck LAHARRAGUE, Jean Pierre LIQUET, Joël LOPEZ, Patrick PINSOLLE et Gérard MARTIREN.

Excusé(e)(s) : M^{mes} Stéphanie PHILIPPE et Janie COUDERT, M. Daniel CAILLAUD.

Absent(e)(s) : M^{me} Maïté COURTOIS-CAZAUMAYOU, MM. Jean Pierre BRIVES, Gérard COURTOIS, Marc DEHEZ et Yvon VEYRIER.

Collège des associations : "DENEKIN".

Excusé(e)(s) : "ABBCAM" et "AGURARMENIE".

Absent(e)(s) : "FRONT DE MER" et "ELGARRI".

Collège des élus du Conseil Municipal : M^{me} Anne PINATEL et M. Patrick DESTIZON.

Excusé(e)(s) : -

Absent(e)(s) : M^{mes} Bénédicte DARRIGADE et Maïalen ETCHEVERRY, et M. Alain ROBERT.

Ordre du jour

- Présentation du dispositif d'Accorderie,
- Revue et commentaires des réponses aux questions posées lors de la précédente réunion plénière du 18/05,
- Nouvelle liste de questions à poser à la Mairie,
- Présentation des travaux du CLSPD (Conseil Local de Surveillance et de Prévention de la Délinquance),
- Questions diverses.

1. Présentation du dispositif d'Accorderie :

Un projet d'Accorderie est en cours sur la ville de Biarritz, à l'initiative de M. le Maire. Il est porté par le Centre social Maria Pia et soutenu par la Mairie.

Il s'inscrit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire permettant d'enrichir la vie quotidienne de tous les habitants, à l'échelle d'un territoire.

Les services échangés sont comptabilisés grâce à des chèques-temps, sur la base du temps réel nécessaire pour rendre le service. Tous les services sont mis sur un pied d'égalité.

1 heure de service rendu =1 heure de service reçu

Le projet sera détaillé en réunion public, mardi 6 octobre, à 19h, à la Maison des Associations.

2. Revue et commentaires des réponses aux questions posées lors de la précédente réunion plénière du 18/05 :

Numéro Chrono	Libellé de la question	Texte de la réponse
15-10096-A	est-il envisageable d'utiliser un tracteur moins bruyant pendant les nocturnes des courses au trot ?	Après réalisation d'une étude sonore qui s'est révélée excessive, la Société des Courses au Trot a été informée du problème. Elle a donc changé de tracteur pour en utiliser un de niveau sonore moindre
15-10094-A	Quelle est la position de la ville par rapport à l'usage d'engins non ou peu bruyants	La question manque de précision
15-10093-A	problème de stationnement rue Lister -demande de marquage au sol	Des clés de stationnement sont déjà matérialisées au sol. Il s'agit là de bon sens et de civilité entre voisins
15-10092-A	le Conseil de Quartier souhaite que soit installé un distributeur de sacs de déjections canines av de Verdun au niveau des petites soeurs des pauvres	Pour répondre à la demande du Conseil de Quartier, un distributeur de sachets canins sera implanté prochainement sur le trottoir de l'avenue de Verdun, à côté de la borne de propreté qui fait face à la rue des Petites Soeurs des Pauvres.
15-10091-A	y a-t-il des projets pour redynamiser les zones commerçantes du haut de l'avenue Verdun et Kennedy St Martin	le nouveau plan de circulation de la Ville devrait prendre en considération cette problématique particulière. Concernant Kennedy/ St Martin, pas de difficulté particulière concernant la visibilité, l'accessibilité et le stationnement dans la zone commerçante qui bénéficie de quelques locomotives (comme la Pharmacie, le bureau de tabac/ presse et la boucherie Romulad). Peut être manque t il une animation commerciale de quartier qui mériterait d'être réactivée par une association de commerçants
15-10090-A	le Conseil de Quartier signale des nuisances sonores lors des vides greniers organisés au POLO	il sera demandé aux organisateurs de baisser le son des animations

15-10089-A	le square Lahouze est mal fréquenté (clôtures peu dissuasives, toilettes ouvertes et éclairées en permanence)	Une vigilance particulière va être demandée à la Police Municipale lors de ses patrouilles dans ce secteur, ainsi qu'une présence renforcée des surveillants de parc
15-10088-A	demande l'aménagement d'un passage piéton sur sortie Lac Marion au droit du CTM	Un avis favorable est donné. Il sera matérialisé avant la sortie de la rue de Marion en direction du Boulevard DASSAULT
15-10087-A	problème de parking sauvage à l'intersection rue Bordolo/Pringle rendant la sortie de la résidence ETXE XURIA difficile. la peinture au sol est insuffisante	Cette problématique sera examinée dans l'étude du plan de mobilité urbaine
15-10086-A	l'éclairage public est insuffisant avenue Lahouze au niveau de la résidence ARVERNA	La résidence ARVERNA, côté avenue Lahouze, bénéficie de l'éclairage de trois candélabres équidistants ainsi que d'un quatrième luminaire situé à l'angle avec la rue du Brésil. Nous demandons au service Eclairage Public de vérifier le bon fonctionnement et le niveau d'éclairage de ces candélabres
15-10085-A	le garde corps au droit du conteneur à déchets enterré de l'avenue Voltaire est abîmé	Une réparation est programmée durant le 2 ^e semestre 2015
15-10076-A	Y a-t-il des informations sur la future desserte du quartier Kléber par les transports en communs?	Ces informations concernant le plan des lignes de bus sont consultables sur le site de Chronoplus. Pour la période 2015 – 2016, la ligne 14 va desservir le quartier Kléber. Après 2016, il est envisagé le passage de la ligne Chrono 2 (dès lors que les 50% d'occupation du site seront effectifs)

- Nous avons demandé le Plan de réfection des trottoirs. Il nous a été communiqué. Malheureusement, il n'y a qu'une seule rue de notre périmètre concernée par un programme de travaux : l'impasse Clos Saint Michel,
- Nous avons demandé une visite du chantier du quartier Kléber. Elle a eu lieu le 22 juin, pour une délégation de 6 conseillers du quartier, et commentée par M. Patrick Destizon, et M^{me} Ponsot, agent des services techniques,
- Le trajet de la navette gratuite du Centre Ville a été prolongé. Initialement, elle remontait l'avenue Floquet et rejoignait l'avenue Lahouze. Dorénavant, à titre expérimental, depuis Floquet, elle fait une boucle jusqu'au Domaine de Migron, avant de rejoindre l'avenue Lahouze,
- Le Conseil de quartier tient aussi à saluer le travail de la Ville en matière de restauration scolaire, ainsi que l'opportunité de l'opération mensuelle "Dimanche sans voiture" sur le front de mer.

Quelques questions sont restées sans réponse, pour l'instant :

- Où en est l'élaboration du programme d'enfouissement des réseaux pour notre quartier ? Pas de travaux prévus dans notre quartier,
- Qu'est-il prévu pour habiller/camoufler les entrées de Biarritz qui sont, soit en chantier, soit délabrées (Kléber, mais aussi, par exemple, la zone de la Milady) ?
- Une salle polyvalente (salle des Fêtes) pourrait-elle être prévue à Kleber ?
- Rue Mayonnabe : vitesse excessive et abords paysagers à revoir
- Biarritz Magazine pourrait réserver des encarts pour communiquer sur les incivilités sous une forme ludique (jeux, dessins, BD),
- Des actions citoyennes pourraient être organisées, dans le cadre des activités péri scolaires, en accord avec les écoles et parents,
- La Ville pourrait faire la promotion du civisme, par le biais de concours pour les scolaires, avec prix,
- La Ville réfléchit-elle sur un système de mutuelle complémentaire pour ses habitants, comme d'autres villes (Bayonne, Anglet, St Jean de Luz) ?
- Y a-t-il des projets de jardins partagés ou jardins familiaux ?

3. Nouvelle liste de questions à poser à la Mairie :

- Ligne 14 Chronoplus : problème d'aménagements pour piétons au niveau de Kléber – problème de desserte de l'Épicerie sociale, avenue Pasteur. Dorénavant, la navette gratuite emprunte l'avenue Pasteur, et passe à proximité de l'épicerie sociale,
- Croisement rues du Moulyn/Petites Sœurs des Pauvres : le grillage de la clôture est rouillé et arraché, débordant sur le passage du trottoir, ce qui est dangereux pour les piétons,
- Le désherbage des trottoirs : certains sont fortement envahis par la végétation, ce qui pourrait poser des problèmes de sécurité pour les piétons. Cet entretien est régulièrement effectué par les services de la Ville, mais la fréquence, espacée dans certaines rues, peut expliquer ce constat,
- Problème de voisinage, au niveau de la Résidence Augusta : des riverains se plaignent du stationnement anarchique de la résidence, les empêchant parfois de rentrer ou sortir leur véhicule de leur propre garage, voire même a occasionné des dégradations sur le mur de leur maison (chocs). S'agissant d'une propriété privée, la Ville et la Police ne peuvent rien. Il est conseillé aux riverains d'entrer en contact avec le bailleur social, responsable de la gestion de cette résidence, pour les sensibiliser à leur problème,
- Pour aider à faire connaître le "Numéro Vert" de la Ville, et être plus réactif, serait-il envisageable de l'afficher sur les engins et véhicules de la Ville, comme cela se fait à Anglet, par exemple ?
- M. le Maire a proposé une formation au rôle et fonctionnement des Conseils de Quartier. Où en est la réflexion ?

4. Présentation des travaux du CLSPD (Conseil Local de Surveillance et de Prévention de la Délinquance) :

Le CLSPD travaille en 4 commissions :

- Incivilités,
- Vie nocturne,
- Conduites addictives,
- Sécurité routière.

Il est présidé par Louis Vial, et comprend des représentants de la Police Nationale, de la Police Municipale, d'associations, de syndicats professionnels, les Conseils de quartier, etc.

Leur but est de définir des plans d'action, dans chacun des 4 domaines, dans lesquels la Ville de Biarritz aurait une légitimité à intervenir et améliorer des situations "dégradées".

5. Questions diverses :

Il a été décidé de faire le point sur les conseillers "absents permanents", afin de les remplacer par titularisation de conseillers suppléants.

**Prochaine réunion plénière :
Lundi 30 novembre 2015, à 18h, à la Maison des Associations.**

- **N° Vert : 0800 111 899** : propreté urbaine
- **Pour contacter les services municipaux** : sur le site de "Biarritz.fr", dans "Accueil", cliquer sur "Nous contacter" pour indiquer directement votre remarque au service municipal sélectionné.
- **N° Encombrants : 05 59 59 57 00** : Problèmes ramassage des ordures, bacs, etc...
- **Police Municipale : 05 59 47 05 57 (ou 17 la nuit)** : 3 av Jaulerry (derrière la poste) : lundi-vendredi 8h30-12h30 et 14h-18h, vendredi 17h ; Patrouille : 06 23 17 59 71.
- **Commissariat Biarritz Police Nationale : 05 59 01 22 22 ; ou le 17.**
- **Site de la gestion des déchets ménagers : www.trierplusfort.com**
- **Site des transports en commun : www.chronoplus.eu**

Matthieu DARMENDRAIL, Président du Conseil de Quartier Larrepunte - Saint Martin - Chelitz - Lahouze.